

# Deux nouveaux modes de scrutin expérimentés à Saint-Etienne

**Elections.** Une expérience scientifique sera conduite, dans le bureau de vote de l'école élémentaire de Lamaizière à la Terrasse, le 22 avril.

## ■ Ce n'est pas un sondage d'opinion

« Cette expérience est conduite dans un but exclusivement scientifique. Ce n'est donc pas un sondage d'opinion. Il s'agit d'étudier les procédures de décisions collectives, et le comportement des électeurs face à un mode de scrutin », précise l'universitaire Antoinette Baujard. La jeune femme, titulaire de la chaire en économie du bien-être à l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne, coordonne un scrutin des alternatives au scrutin uninominal à deux tours, le mode de scrutin de la présidentielle.

## ■ Une expérience déjà conduite en 2002 et 2007

Deux fois déjà, ces scrutins expérimentaux ont été testés lors des 1<sup>er</sup> tours des présidentielles de 2002 et 2007. « Depuis l'électro-

choc du 21 avril 2002 (Ndlr : le socialiste Lionel Jospin a été disqualifié du 2<sup>e</sup> tour par le FN Jean-Marie Le Pen, alors que les sondages le donnaient favori), les électeurs se posent des questions sur le fonctionnement démocratique », argue Antoinette Baujard.

## ■ Une première à Saint-Etienne

Si cette expérience est conduite à Saint-Etienne cette année, c'est pour la simple raison qu'Antoinette Baujard y est titulaire d'une chaire, nouvellement créée, qui s'intéresse à l'intérêt public et aux choix collec-

## ■ Le bureau de la Terrasse, un choix logistique

« On ne veut pas perturber l'organisation du scrutin officiel, on s'est plié au

choix de la municipalité », précise l'universitaire, « ce n'est donc pas un choix scientifique. » Dans ce bureau, installé dans l'école

devoir citoyen effectué dans le bureau de vote officiel, pourront se rendre, dans un bureau annexe ouvert aux mêmes horaires, soit de 8 heures à 19 heures. Mais rien ne les y oblige. C'est sur la base du volontariat.

## ■ Tester le vote par approbation

Dans ce bureau expérimental, similaire en tout point à un bureau de vote traditionnel, urne transparente et isoloirs compris, les électeurs pourront remplir un bulletin de vote par approbation. Sur un seul bulletin figure les dix noms des candidats en lice pour l'élysée. Ils pourront avec une croix mettre leur approbation à un candidat, plusieurs, voire aucun. Le candidat élu est celui qui comptabilise le nombre d'approbation le plus élevé.

## ■ Expérimenter aussi sur la base du volontariat

Les électeurs, une fois leur



Photo d'illustration Philippe Vacher

## Le bulletin par note

Un second bulletin propose d'attribuer une note à chacun des dix candidats : 0, 1 ou 2. Il est possible, évidemment, d'attribuer la même notation à plusieurs candidats. Et le candidat élu est celui qui comptabilise le plus de points.

## ■ Ne pas surinterpréter les résultats

Quand on change les paramètres, on change forcément l'équation. En effet, le mode de scrutin induit la stratégie des candidats. Les résultats de ce test ne seront divulgués que cet été, voire en septembre pour ne pas perturber les élections législatives. Pour information, dans les trois bureaux où cette expérience a été réalisée en 2007, c'est François Bayrou qui est arrivé en tête. ■

Veronique Miot